

ATOUTS

- Situation géographique intéressante, au cœur de l'Euregio
- Poumon vert de Liège, Maastricht et Aachen
- Forte présence spatiale de l'agriculture
- Structure bocagère typique
- Présence de milieux d'intérêt biologique dans l'espace agricole
- Richesse paysagère
- Qualité de cœur de villages traditionnels préservés
- Habitat ancien typique dans les anciens noyaux villageois et dans le semis d'habitat dispersé
- Nombreux éléments du Petit Patrimoine Populaire
- Grande richesse historique et patrimoniale
- Offre foncière relativement importante
- Démarche territoriale participative déjà bien ancrée et réseau relationnel excellent avec les communes et les très nombreuses associations locales, grâce aux actions menées précédemment par Pays de Herve-Futur et le GAL précédent
- Prise de conscience du maillage écologique existant

FAIBLESSES

- Urbanisation galopante
- Zone en très forte périurbanisation
- Disparition des caractéristiques paysagères (vergers, bocage, haies...)
- Augmentation et intensification des cultures
- Forte proportion de nouvelles constructions
- Constructions linéaires
- Prix des terrains à bâtir et des logements
- Forte proportion de la fonction « résidence » du territoire
- Pression foncière et immobilière (arrivée de citadins et de frontaliers + sur les terres agricoles)
- Changement total d'affectation des bâtiments agricoles (gîtes, appartements...)
- Position décentralisée par rapport aux pôles de décision provinciale et régionale
- Forte fragmentation des habitats naturels suite à l'urbanisation
- Pollution des eaux de surfaces
- Habitat ancien plus aux normes et coûts importants de rénovation
- Intégration paysagère des bâtiments individuels et collectifs

OPPORTUNITES

- Nombreuses ZACCs non encore activées
- Outils du CODT disponibles et accessibles pour les Communes
- Développement des mesures environnementales pour augmenter/préserver les milieux biologiques intéressants
- Financement de programmes européens via l'Euregio Meuse-Rhin
- Vision concertée au travers des Ateliers du Territoire du GAL Pays de Herve (LEADER 2014-2020)
- Projet de 'Parc paysager Bocage sans Frontière'
- Nombreuses actions déjà entamées, constituant un terreau fertile sur lequel viendront s'inscrire de nouvelles démarches innovantes.

MENACES

- Nombreuses ZACCs non encore activées
- Enclavement du territoire entre les trois pôles urbains que sont Liège, Maastricht et Aachen
- Mutations paysagères liées au changement d'affectation des terrains herbagers et au développement urbanistique
- Augmentation de la pression « résidence » du territoire
- Pression foncière sur les terres agricoles et sur les terres encore disponibles
- Vieillesse de la population
- « Saturation » des zones d'habitat et des zones d'activités économiques
- Constructions linéaires prévues aux plans de secteur
- Fragmentation toujours plus importante des milieux naturels et perte de la biodiversité

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique intéressante, au cœur d'un nœud fort de communication compris au centre de la relation trilatérale entre Liège, Maastricht, et Aachen • Présence de 2 autoroutes : E40 Bruxelles – Aachen & E42 Verviers – Prüm • Réseau autoroutier et nombreux axes routiers • Présence de lignes RAVeL asphaltées et chemins de liaison • Présence de 4 gares/points d'arrêts SNCB Voyageurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement du territoire entre les trois pôles urbains que sont Liège, Maastricht et Aachen • Zone en forte périurbanisation • Territoire vallonné, vaste et rural qui freine son maillage • Dépendance élevée à la voiture • Offre de transports en commun très légère en dehors des heures scolaires • Manque d'offres en matière de mobilité (not. TEC) pour certains villages • Peu d'infrastructures cyclables au sein des villages et pôles d'habitat • Embouteillages récurrents dans certaines zones • Charroi camions important dans certaines zones
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des modes doux • Etude 'Réseau et politique cyclable supracommunal' du GAL Pays de Herve • Liaison du Ravel avec les zonings • Vesdrienne et autres projets supracommunaux • Subsidés Wallonie Cyclable • Droit de tirage PIMACI 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des gares et points d'arrêts (SNCB et TEC) moins fréquentées • Peu de cohésion et d'échanges entre les acteurs de la mobilité sur le territoire • Culture « tout à la voiture » très ancrée • Vieillesse population

POPULATION & SOCIETE

ATOUTS

- Population dynamique face au marché du travail
- Taux de chômage faible
- Nombreuses écoles villageoises
- Ratio d'emploi intérieur élevé
- Vie associative très riche

FAIBLESSES

- Esprit de clocher (attachement des habitants à leur propre village) encore bien marqué
- Prix des terrains à bâtir et des logements
- Peu de logements publics à disposition
- Peu d'infrastructures de santé de proximité
- Inclusion sociale : les profils de populations s'extrémisent (pauvres VS riches)
- Liens intergénérationnels
- Accès à la culture
- Peu de collaboration/synergie entre les associations

OPPORTUNITES

- Développement de services à la personne, basé sur les ressources internes, dans une vision cohérente et durable du territoire

MENACES

- Vieillesse de population (enjeux en terme de logement, autonomie, santé ...)
- Augmentation de la population : enjeux en termes de logement, d'emploi, d'accueil de la petite enfance, de mobilité...
- Arrivée massive de frontaliers et pression foncière
- Déséquilibre de plus en plus marqué entre les communes
- Population fragilisée peu représentée
- Peu de liens intergénérationnels entre les aînés et les jeunes
- Isolement des aînés

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne représentation des indépendants • Produits du terroir de qualité et reconnus, dont une Appellation d'Origine Protégée pour le Fromage de Herve • Forte présence du secteur agro-alimentaire • Développement des PAE • Activités économiques multiples et variées • Tissu très importante de TPE et PME • Présence d'une ADL transcommunale • Tourisme doux, basé sur les spécificités paysagères • Plusieurs clubs d'entreprises et associations des commerçants • Richesse et valorisation du patrimoine et de l'histoire • Offre touristique importante (logements, activités, ...) • Syndicats d'initiatives et offices du tourisme professionnels • Réseau de promenades balisées (points-nœuds – cyclos, pédestres, équestres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Déséquilibre entre les communes en termes de services offerts et d'emplois proposés • Moyens humains au sein des communes et autres structures • Les travailleurs du Pays de Herve exercent leurs activités sur un espace plus grand et dans trois directions différentes • Manque de collaboration/synergies entre les différents clubs d'entreprises (pas tous le même objectif et le même rayonnement) • Taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans • Peu d'entreprises axées sur la technologie (elles se développent en dehors du territoire) • Faible proactivité des hébergeurs • Urbanisation linéaire et ses impacts sur le paysage et donc sur le tourisme • Points-nœuds cyclos non-développés sur les communes du sud • Nuisance des gîtes de grande capacité dans les cœurs de villages
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Innovation et renommée des entreprises agro-alimentaires du territoire (et assimilées) • Produits du terroir de qualité et reconnus, très spécifiques à la région • Développement du tourisme doux • Possibilité de bénéficier de programmes européens via l'Euregio Meuse-Rhin • Valorisation et coordination des organismes qui existent déjà • Reconversion des friches industrielles, notamment dans la Vallée de la Vesdre • Encadrement des jeunes (et moins jeunes), notamment pour l'accès au statut d'indépendant et aides pour assurer la pérennisation de leur activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de place dédiée au développement économique • Place et valeur du travail pour les jeunes générations (recherche du plaisir, difficile de les fidéliser) • Multiplication des acteurs • Reconversion des friches industrielles, notamment dans la Vallée de la Vesdre • Accès à l'emploi des jeunes de moins de 25 ans • Sport automobile, de type rallye • Vieillesse des musées et outils

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Forte présence de l'agriculture au plan de secteur • Produits du terroir de qualité et reconnus • Diversification du secteur agricole • Secteur agro-alimentaire très fort, reconnu à l'échelle internationale • Identité (bocages et prairies) forte • Paysage (et relief) favorable à une agriculture à taille humaine • De plus en plus de synergies entre les jeunes agriculteurs • Potentiel nourricier du territoire • Impact des agriculteurs sur le paysage bocager 	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation galopante • Diversification du secteur agricole : accroissement de la pression foncière avec l'arrivée/augmentation de nouvelles spéculations • Diminution du nombre d'exploitations agricoles • Augmentation des superficies par exploitation agricole • Vieillesse des exploitants agricoles • Peu de main-d'œuvre agricole • Nombre de têtes de bétail en déclin • Lourdeurs administratives des incitants environnementaux mis à disposition des agriculteurs
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification du secteur agricole • Ambition des incitants environnementaux mis à disposition des agriculteurs • Innovation et renommée des entreprises agro-alimentaires du territoire (et assimilées) • Produits du terroir de qualité et reconnus, très spécifiques à la région • Potentiel de l'automatisation pour réduire la pénibilité du métier • Prise de conscience, lors des inondations, du rôle des agriculteurs dans la rétention de l'eau • Prise de conscience de la valeur de la prairie et de la haie • Présence de grands centres urbains proches • Identité (bocages et prairies) comme réponse aux enjeux de demain • Lien entre paysage bocager et conditions de vie des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Pénibilité du métier d'agriculteur • Diversification du secteur agricole et arrivée/augmentation de nouvelles spéculations : accroissement de la pression foncière et impacts sur le paysage et ses services • Importance des règlements et incitants 'bas carbone' sur la caractéristique bocagère du territoire (prairies 'statistiques' et non plus agricoles) • De plus en plus de plus grosses exploitations • Impact du changement climatique, dont inondations et sécheresse, sur les pratiques d'élevage • Disparition des petites exploitations à taille humaine et rachat des terres par des acheteurs extérieurs au territoire qui poussent à l'intensification • Augmentation des coûts, dont l'énergie et son impact sur l'automatisation • Clivage entre les professionnels 'traditionnels' (qui ont besoin d'une rentabilité) et les nouvelles formes d'agriculture et hobbyistes ou avec d'autres besoins que la rentabilité absolue • Urbanisation qui se développe • De plus en plus d'élevage (hobby ou non) d'équidés avec un impact sur la production nourricière du territoire (concurrence avec les prairies)

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Un paysage de bocage unique • De nombreuses espèces présentes dans nos contrées • Travail des associations environnementales locales, très actives sur le terrain • Terre de pâturage, au développement de milieux semi-naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de solution quant aux inondations/sècheresses • Inondations : remise en état des berges réalisée de manière urgente • Ruissellements (infiltration, temporisation, etc.), tant au niveau agricole que forestier et urbain • Fermeture et disparition de nombreux chemins, ce qui empêche les habitants d'être facilement au contact de la nature • Caractère linéaire des zones d'habitat qui les rend monotones • Difficulté de se débarrasser des terres de remblais qui sont alors mis en concurrence avec des sites écologiquement intéressants • Dégradation et dé-structuration du milieu semi naturel et de la trame verte et bleue • Impossibilité de contrôler les règles urbanistiques lors de la mise en œuvre des permis d'urbanisme
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'infiltration des eaux (par la reméandration, renaturation, protection des zones humides...) • Collaboration et mobilisation des agriculteurs pour utiliser et amplifier les Mesures Agro-Environnementales • Remise en état des berges suivie d'une phase de remise en état plus intégrée au niveau inondation/biodiversité • Evolution du paysage vers une temporisation plus importante des eaux d'écoulement • Lutte contre les ruissellements à amplifier et temporiser un maximum les eaux de ruissellement en leur permettant de s'infiltrer de manière à optimiser nos chances face aux périodes de sécheresse • Amélioration de la qualité et la quantité de la trame verte et bleu en valorisant les possibilités existantes • Renforcer les associations qui travaillent déjà à l'amélioration de notre environnement • Amélioration de la qualité de vie des habitants par la végétalisation des zones résidentielles • Améliorer la connexion du territoire par les chemins 	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-industrialisation du secteur agricole et changement de types d'agriculture, risque de perdre l'agriculture de pâturage typique de notre région • Dégradation accélérée de la trame verte et bleue faute d'entretien et de replantation • Importance des règlements et incitants 'bas carbone' sur la caractéristique bocagère du territoire • De plus en plus de plus grosses exploitations agricoles, ce qui complique le travail sur la structure bocagère liée à l'exploitation • Intempéries/sècheresses et impacts • Impacts des projets d'infrastructures routières et de modes doux le long des berges et franchissement de cours d'eau • Fragmentation toujours plus importante des milieux naturels et perte de la biodiversité

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Groupes et collectifs qui ont explosé suite au COVID et aux inondations • Vie associative très riche sur le Plateau de Herve – tradition de l’engagement • Vie de village qui persiste par endroits – présence de « centres-bourgs » • Commissions communales existantes qui facilitent la participation des citoyen·ne·s à certaines thématiques • Rôle du GAL : facilitateur/médiateur entre les acteurs politiques et la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes et collectifs qui ont explosé suite au COVID et aux inondations • Repli sur soi de la part des citoyens et collectifs • Nouveaux collectifs citoyens émergents pas forcément soutenus par les communes et manque de soutien communal aux collectifs citoyens plus « alternatifs », notamment les groupes de villageois en transition • Vieillesse de l’engagement associatif • Manque de facilités pour lancer une initiative citoyenne • Manque de lieux facilement accessibles, pas trop chers, que la population peut s’approprier • Perte de la fonction première (rencontre) des salles de village • Manque de vision des commissions communales (renouvellement après chaque élection et perte potentielle de compétences) • Difficulté d’avoir une homogénéité des processus participatifs à l’échelle des 9 communes (la participation citoyenne dépend de la volonté politique des élus)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Crises climatique, énergétique, sociale ... qui alimentent un besoin de changement au sein de la population • Nouvelles dynamiques citoyennes de solidarité ayant émergé suite aux inondations • Initiatives communales de mise en avant de la vie associative (foire aux associations...) • Rôle du GAL qui commence à être reconnu : facilitateur/médiateur entre les acteurs politiques et la population • Potentiel des Plans de Cohésion Social (PCS) (relais...) • Volonté politique locale et régionale d’encourager la participation citoyenne • Réinvestir les lieux publics afin que les habitants s’y rencontrent et puisse passer du temps hors de chez eux (crise énergétique, sociale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement des initiatives citoyennes • Image politique négative de la participation citoyenne • La chasse-gardée individuelle et la volonté politique de ‘faire de la participation citoyenne’ pour mettre sur son bilan de mandat

CULTURE

ATOUTS

- Territoire bien loti en ce qui concerne la culture « classique », institutionnelle
- Nombreuses initiatives citoyennes culturelles liées au folklore et aux traditions (harmonies...)
- Initiatives privées (bars, restaurants) qui organisent des concerts
- Lien culture/citoyenneté fort
- Diversité des publics

FAIBLESSES

- Villages de plus en plus « dortoirs »
- Manque d'activités locales spontanées et de renouveau dans le secteur culturel citoyen
- Manque de rayonnement du seul centre culturel reconnu du territoire
- Manque de transversalité et supra-communalité dans l'action culturelle
- Manque d'identité commune au territoire du GAL Pays de Herve, d'un point de vue culturel (taille du territoire, à cheval sur plusieurs territoires culturels)

OPPORTUNITES

- Utilisation de l'outil culturel pour créer du lien social, de la cohésion
- Un territoire avec une histoire et une certaine identité commune qui peuvent être réappréhendées
- Valorisation et amplification de spectacles spécifiques, créés pour une seule occasion
- Mise en réseau des acteurs culturels
- Volonté de collaboration des bibliothèques du Pays de Herve et des acteurs culturels institutionnels
- Mise en place du parcours d'Education Culturelle et Artistique

MENACES

- Manque de moyens du monde culturel
- Difficulté d'inclusion de l'histoire et de l'identité communes
- Accès à la culture pour les publics précarisés
- Institutionnalisation de la culture
- Centralisation et rassemblement des outils culturels, notamment dans les pôles urbains du territoire
- Difficulté d'appréhender la culture plus spontanée, plus populaire

ENERGIE

ATOUTS

- Beaucoup de bâtiments agricoles
- Présence de PAEDC dans nos communes

FAIBLESSES

- Manque criant de sources de production d'énergies renouvelables
- Plan de secteur
- Dispersion de l'habitat et des autres fonctions nécessitant des réseaux étendus et denses, chers à l'entretien

OPPORTUNITES

- Beaucoup de bâtiments agricoles sur lesquels on pourrait placer des panneaux photovoltaïques

MENACES

- Installation du télescope Einstein aux 3 Frontières et impossibilité d'installer des éoliennes dans le nord-est du territoire (Aubel, Plombières et Welkenraedt)
- Perception négative des éoliennes par les habitants
- Changements de législation récurrents (notamment concernant PPV) (menace ?)